

Chargé/e de mission « Collectivités et Biodiversité »



Date de publication de l'offre

19/12/2025 - 18/01/2026

Type d'emploi

CDD

Catégorie de métier

Animation - accueil - éducation

Nom de l'organisme

Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

Mission

Il/elle aura pour mission, en lien avec le référent « Biodiversité » à la FPNRF, de :

1. Il/elle conduit le projet « Collectivités et biodiversité », tel que défini dans le cadre de la convention FPNRF/OFB triennale dédiée 2025-2027. Sans exhaustivité, la convention cible quatre dispositifs, et des actions associées à réaliser :

ABC :

- Identifier les différentes stratégies et rôles des Parcs pour l'accompagnement du dispositif ABC ;
- Analyser notamment les liens réalisés par les Parcs entre les ABC et l'ensemble des outils/dispositifs qu'ils utilisent dans différents domaines (urbanisme, agriculture/alimentation, énergie, risque incendie, gestion de l'eau, santé, etc.), ainsi qu'avec le dispositif TEN, l'entrée par le paysage, et la place faite à des actions de restauration de la nature ;
- Analyser les suites données aux projets d'ABC réalisés dans les Parcs et identifier les retombées positives pour la biodiversité.

Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales :

- Réaliser un tableau de suivi des actions bénéficiant de la dotation ;
- Contribuer à la communication sur les actions les plus significatives et à l'évaluation des modalités de mise en œuvre du dispositif.

Cette action sera menée avec les autres têtes de réseaux des aires protégées concernées par la dotation, permettant d'alimenter les réflexions de l'État sur les liens avec d'autres dispositifs tels que les Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), le Fonds vert, etc., et l'optimisation de l'utilisation de la dotation, voire son évolution si jugée pertinente.

Concours Capitale française de la biodiversité :

- Contribuer à la promotion du concours dans les Parcs.

Offre de formation sur la biodiversité à destination des collectivités territoriales :

- Contribuer au renforcement de cette offre.

2. Il/elle anime le réseau des Parcs sur la thématique « Collectivités et biodiversité », en lien avec les autres acteurs nationaux animant des réseaux sur la même thématique, notamment dans le cadre du LIFE Biodiv'France porté par l'OFB et à travers la Conférence des aires protégées.

3. Il/elle anime le comité de suivi du projet, assure un suivi financier des actions, produit des livrables et les rapports techniques prévus.

Profil

Profil requis

Issu(e) de formation universitaire de niveau BAC + 5 ou d'école d'ingénieur dans le domaine de l'environnement, vous avez une première expérience professionnelle notamment en animation de réseau.

Compétences requises

- Compréhension des enjeux liés à la préservation de la biodiversité ;
- Connaissance des aires protégées françaises, notamment des aires protégées « habitées » ;
- Connaissance des compétences en environnement des collectivités territoriales et des EPCI ;
- Capacité de synthèse et d'analyse, compétences rédactionnelles, capacité à travailler en équipe ;
- Organisation et animation de réseaux.

Savoir-être

- Autonomie, organisation et esprit d'initiative ;
- Bon relationnel, sens de l'écoute.

Informations complémentaires

Conditions générales du poste

- CDD de mission 23 mois à temps plein. Embauche autour du 1er février 2026 ;
- Basé au siège de la FPNRF (27 rue des petits hôtels – Paris 10ème), avec possibilité de télétravail (3 jours par semaine). Déplacements à prévoir ;
- Rémunération entre 27 000 et 31 000 euros annuels bruts (à négocier selon profil) ;
- Statut cadre (convention collective Syntec) ;
- 39h hebdomadaires / 23 jours de RTT par an ;
- Sous l'autorité du directeur de la structure, il/elle travaillera étroitement avec le référent « Biodiversité » à la FPNRF, ainsi qu'avec la mission inter-réseaux « Natura 2000 et territoires » basée à la FPNRF et le collectif des Parcs nationaux.

Coordonnées pour postuler

Lettre de motivation et CV sont à envoyer, par mail, au plus tard le 18 janvier 2026, en indiquant « Poste Collectivités et Biodiversité » en objet du mail, à mmeunier@parcs-naturels-regionaux.fr (Maud Meunier, responsable Administrative Paie RH).

Les entretiens de recrutement sont prévus, en visio, le 21 janvier 2026.

Le/la candidat(e) doit indiquer, dans sa lettre de motivation, la date à partir de laquelle il/elle est disponible.